

André G. Roy
Président, Comité de retraite

André G. Roy a été nommé, en février 2016, président du Comité de retraite du Régime de retraite de l'Université du Québec. Il a été désigné, à compter du 8 février 2016, membre du Comité de retraite par la corporation de l'Université du Québec. Monsieur Roy a également été membre de ce comité de mai 2011 à juin 2015 et a agi à titre de président de décembre 2014 à juin 2015.

Membre du Barreau depuis 1982, Monsieur Roy détient une scolarité de maîtrise en relations industrielles et une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique. Il compte 20 ans d'expérience dans des postes de cadre au sein du réseau de l'Université du Québec.

Il a occupé, de 1986 à 2000, les postes de conseiller en relations du travail et avocat, de directeur des ressources humaines et des relations du travail, et d'adjoint au vice-président à l'administration et directeur des relations du travail à l'Université du Québec. Il s'est joint à l'Université du Québec à Trois-Rivières en 2000 où il a exercé successivement les fonctions de directeur du Service de la gestion des personnels, de vice-recteur aux ressources humaines, et de vice-recteur aux ressources humaines, secrétaire général et directeur des affaires juridiques. En 2009, il a agi à titre de cadre-conseil auprès du recteur et d'administrateur délégué au Décanat de la gestion académique des affaires professorales de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Monsieur Roy assume, depuis le 16 novembre 2009, les fonctions de secrétaire général de l'Université du Québec. Il assure la coordination des activités de l'Université en matière de secrétariat général, d'affaires juridiques et d'archives institutionnelles. Il est aussi responsable de la Direction des ressources humaines et de la rémunération globale, et de la Direction des communications de l'Université du Québec. De juin 2015 à février 2016, il a assumé la fonction de recteur par intérim à l'Université du Québec à Trois-Rivières.
